

SÉMINAIRE CLUE III

FORMATION EN DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ ET EUROPÉEN

*Proposée par le Réseau judiciaire européen en matière civile
et commerciale (RJECC)*

Le 22 mai 2025 au tribunal judiciaire de Strasbourg
1 Quai Finkmatt, 67000 Strasbourg

INSCRIPTION EN LIGNE AVANT LE 1^{ER} MAI 2025.

Nombre de places limité

S'INSCRIRE

PROGRAMME

Matin : session plénière

- | | |
|----------------------|--|
| 8h45 – 9h00 | Accueil des participants |
| 9h00 – 9h20 | Mot d'accueil |
| 9h20 – 9h50 | Présentation du Réseau judiciaire européen en matière civile et commerciale (RJECC)
<i>Objectifs, structure et activités du Réseau.
Rôle du point de contact national et des référents locaux.</i> |
| 9h50 – 10h50 | Identification concrète des ressources et interlocuteurs : démonstration du portail européen e-Justice et recherche pratique d'informations en ligne
<i>Cas pratique sur l'utilisation du portail e-Justice.
Autres ressources en ligne (plateformes d'informations, fiches pays, fiches thématiques, guides pratiques).</i> |
| 10h50 – 11h00 | Pause-café |
| 11h00 – 12h30 | Notification et signification des actes à l'étranger
<i>Présentation du cadre juridique et des modalités pratiques de la notification et la signification des actes à l'étranger.</i> |
| 12h30 – 12h45 | Mot de clôture |
| 12h45 – 14h00 | Cocktail déjeunatoire |

Après-midi : Ateliers en groupe

2 ateliers à choisir sur l'après-midi (1h30 chacun)

Animé par deux à trois praticiens, chaque atelier permettra à un groupe de 20 participants de travailler sur un cas pratique et d'échanger sur des questions concrètes d'application du droit européen et international privé.

14h00 – 15h30 **Atelier 1 (au choix à l'inscription)**

15h45 – 17h15 **Atelier 2 (au choix à l'inscription)**

A choisir parmi : **Atelier 1** – Droit de la famille : la protection des mineurs (responsabilité parentale, enlèvements internationaux d'enfants)

Atelier 2 – Les réflexes en droit international privé et européen : le traitement d'un dossier transfrontière

Atelier 3 – Les successions internationales

Atelier 4 – La reconnaissance et l'exécution en droit international privé et européen

PLUS D'INFORMATIONS...

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse mail suivante
rjecc.dacs@justice.gouv.fr

À PROPOS DU SÉMINAIRE

Ce séminaire s'adresse aux praticiens exerçant dans le ressort de Strasbourg (magistrats, personnels de greffe, avocats, commissaires de justice, notaires) souhaitant approfondir leurs connaissances pratiques en droit international privé et européen en matière familiale, civile et commerciale.

Des experts interviendront au cours d'une journée, à travers des présentations et ateliers pratiques en petits groupes, afin de vous aider à mieux appréhender vos dossiers en matière de coopération transfrontière.

À PROPOS DU PROJET CLUE III

Mis en œuvre par Expertise France et la Direction des affaires civiles et du sceau du ministère de la Justice, le projet « Connaître la législation de l'UE III », vise à contribuer au développement du RJECC français en :

1. renforçant sa visibilité auprès des acteurs locaux ;
2. approfondissant les interactions entre les points de contacts nationaux et les référents locaux ;
3. accroissant l'implication des praticiens dans la mise en œuvre du droit européen.

À PROPOS DU RJECC

Le [Réseau judiciaire européen en matière civile et commerciale](#) a pour mission de simplifier et renforcer la coopération judiciaire entre les États membres de l'Union européenne. En France, en sont membres les praticiens du droit : magistrats, avocats, avocats aux conseils, commissaires de justice, notaires.